

## Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration

Du 17 octobre 2022

Le Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le lundi 17 octobre 2022 à 14 H 00 en son siège social, sous la présidence de Monsieur Judicaël OSMOND, Vice-Président de VAL TOURAINE HABITAT.

Etaient présents : M. SCHWARTZ, Mmes DEVALLEE, CHAIGNEAU, Conseillers Départementaux, Mme PINSON, MM. PAUL, GARCÉRA, Mmes MARCHAIS, DUPONT, GRASSIN, MM. DHENNE, MARTINS COIMBRA (parti à 14h40), LANDEMAINE, Administrateurs.  
Mme GUERREIRO-DA-COSTA de la Direction Départementale des Territoires représentant Madame la Préfète d'Indre-et-Loire.  
Mme Karine PICARD du Comité Social et Économique de VAL TOURAINE HABITAT

Assistés de : M. TRIOLLET, Directeur Général  
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales  
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité  
M. GRUBER, Directeur du Patrimoine Durable  
Mme AVRIL, Assistante de Direction

Etaient absents : M. PAUMIER qui avait donné pouvoir à M. OSMOND  
Mme MÜNSCH-MASSET  
Mme DRAPEAU qui avait donné pouvoir à Mme DEVALLEE  
Mme GOBLET qui avait donné pouvoir à M. OSMOND  
M. RUEL qui avait donné pouvoir à M. PAUL  
Mme LAFLEURE qui avait donné pouvoir à Mme PINSON  
M. TRYSTRAM qui avait donné pouvoir à Mme CHAIGNEAU  
Mme BOISSÉ  
M. COUVRAND qui avait donné pouvoir à Mme MARCHAIS  
M. MARTINS COIMBRA (parti à 14h40) qui avait donné pouvoir à M. DHENNE  
Mme Géraldine DE MORGAN, Directrice du Développement et de l'Aménagement (excusée)

X X X  
X

### DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES

Monsieur le Vice-Président expose :

Conformément à l'article R 421-18 du code de la Construction et de l'Habitation, Monsieur TRIOLLET propose au Conseil d'Administration les délégations suivantes :

▪ **DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE GESTION LOCATIVE & PROXIMITÉ**

↳ **Délégations aux Responsables d'Agences**

- **Madame Ingrid THOMAS, Responsable de l'Agence de SAINT-PIERRE-DES-CORPS ;**

Pour signer les documents suivants :

**Délégation permanente**

- Les bons de commande, factures, décomptes et mémoires ou devis relatifs aux activités de leur propre agence ;

- Les courriers préparatoires ou exécutoires de décisions et relatifs aux activités de leur propre agence ;
- Les baux, engagements de location, portant sur le patrimoine de leur propre agence.

Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle hiérarchique de la Directrice Générale Adjointe Gestion Locative & Proximité, s'inscrit dans la limite des crédits inscrits au budget de chaque agence, et s'entend dans le respect de la réglementation relative aux marchés et aux procédures judiciaires, ainsi que des procédures internes à VAL TOURAINE HABITAT.

- **Délégation aux Responsables d'Agences en cas d'absence ou d'empêchement de l'un d'entre eux**

Pour signer les mêmes documents et courriers que ci-dessus relatifs aux activités ou portant sur le patrimoine des autres agences, en cas d'absence ou d'empêchement du Responsable de l'agence concernée.

Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle hiérarchique de la Directrice Générale Adjointe Proximité et Gestion Locative, s'inscrit dans la limite des crédits inscrits au budget de chaque agence, et s'entend dans le respect de la réglementation relative aux marchés et aux procédures judiciaires, ainsi que des procédures internes à VAL TOURAINE HABITAT.

Cette délégation prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022.

.../...

### **Décision**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent la délégation de signature exposée ci-dessus.

---

POUR EXTRAIT CONFORME  
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
LE VICE-PRÉSIDENT

Judicaël OSMOND